



Envoyé en préfecture le 14/02/2020

Reçu en préfecture le 14/02/2020

Affiché le

ID : 056-200008696-20200214-DEL_20202-DE

Objet de la Délibération

COMPTE DE GESTION 2019

EXTRAIT DU REGISTRE

DU COMITE SYNDICAL

—————
Séance Publique du 11 février 2020
—————

Suite à la convocation en date du 3 février 2020, le Comité du SYNDICAT MIXTE DU HARAS NATIONAL D'HENNEBONT s'est réuni le mardi 11 février 2020 à 17 heures 30, à l'auditorium de l'Espace de Découverte du Cheval à HENNEBONT, sous la présidence de M. André HARTEREAU, Président du Syndicat.

Présents :

Mme Gaël LE SAOUT, M. Alain LE QUELLEC, Mme Karine BELLEC, M. Jean-Rémy KERVARREC, Mme Armelle NICOLAS, Mme Marie-Annick LE BELLER, Mme Claudine CORPART.

Absents excusés :

Mme Anne GALLO, Mme Anne-Maud GOUJON, Mme Gisèle GUILBART.

A titre indicatif, était également présent le membre suppléant suivant : M. Frédéric TOUSSAINT

SYNDICAT MIXTE DU HARAS NATIONAL D'HENNEBONT

SEANCE DU COMITE
DU 11 FEVRIER 2020

COMPTE DE GESTION 2019

Le compte de gestion du syndicat mixte du haras national d'Hennebont, établi par Madame la Trésorière Municipale pour l'année 2019, est soumis à l'examen des membres du Comité.

Le résultat de clôture est identique à celui du compte administratif, à savoir : **+ 565 951,25 €**

Le Comité est appelé à se prononcer sur ce compte de gestion 2019.

LE COMITE, après en avoir délibéré,

Article unique : **APPROUVE** le compte de gestion 2019 de Madame la Trésorière Municipale pour l'exercice 2019.

Délibération adoptée à l'unanimité.

Le registre dûment signé
Pour extrait certifié conforme,
Le Président,



André HARTEREAU